



PHOTO: J. REPOUTIS

Non

■ La liberté de religion doit évidemment être totale. Ce qui pose problème, c'est l'intrusion du voile dans les services publics. Ce n'est pas qu'un tissu, c'est un symbole politique instrumentalisé par les intégristes de par le monde, pour asseoir leur projet totalitaire. C'est une mainmise de la religion. Je veux parler pour celles qui ne parlent pas. Pour dénoncer cette violence dont elles sont les premières victimes.

Une décision de justice pousse Actiris à supprimer un des articles de son règlement de travail : celui qui interdisait d'arborer tout signe religieux, philosophique ou politique ostentatoire. Autrement dit, les membres du personnel sont autorisés à porter le voile. Que pensez-vous de cette décision prise il y a tout juste une semaine ?

Il est certain que cette décision risque de faire jurisprudence. Le règlement de travail est remis en question au nom de la lutte contre la discrimination (dans laquelle, par ailleurs, je m'inscris profondément). Cela m'amène, une fois de plus, à déplorer l'absence de réglementation claire en la matière avec, pour conséquence, que les règlements de travail, les règlements d'ordre intérieur et les règlements scolaires ne suffisent pas pour limiter l'intervention de la sphère religieuse. Régulièrement, la justice est invitée à se prononcer, comme la semaine passée. J'ai donc, avant tout, envie de lancer un signal au législateur pour que ce débat soit enfin clarifié. On ne peut plus se contenter de décisions disparates, d'une région, d'une commune, d'une entreprise ou d'une école à l'autre : des décisions suivies de recours en justice. Il faut trancher.

Pourquoi faut-il selon vous interdire les signes convictionnels ?

Notre Etat est une société plutôt neutre. Or, à cause du manque de balises, depuis une vingtaine d'années, le religieux fait de plus en plus intrusion dans la sphère publique. Progressivement, une série de revendications religieuses sont en train de mettre à mal le vivre ensemble. La diversité de notre société multiculturelle impose que notre espace public ne soit pas pris en otage par quelque revendication d'ordre religieux que ce soit. Ceci est d'autant plus important qu'on assiste, depuis longtemps déjà, à une prolifération de cette mainmise, et ce sont les femmes qui sont envoyées au front. En portant le voile, elles participent à la propagation du message obscurantiste. Qu'on le veuille ou non, le foulard n'est pas un simple tissu. C'est un symbole politique utilisé par les intégristes de par le monde pour asseoir leur projet totalitaire. Et le système de valeurs que charrie ce voile est rétrograde, sexiste et misogyne.



REYNALDE PONSOMBEWS

FATOUMATA SIDIBÉ

Cofondatrice du comité belge "Ni putes, ni soumises", députée Défi (Bruxelles), auteure et artiste peintre.

*"Tant qu'il y a débat,
il y a ouverture.
Il faut débattre maintenant
et pacifiquement
de l'immixtion du religieux
dans la sphère publique,
pour éviter que l'extrême
droite s'empare du sujet
en surfant sur la peur."*

Vos propos sont très forts, surtout dans le contexte actuel...

On entend souvent des hommes et parfois des femmes dire que le voile est un choix, une liberté. Seulement, on n'entend jamais toutes ces femmes qui sont obligées de porter ce voile. Je veux parler pour toutes celles qui ne parlent pas. Dans les quartiers populaires, la vie est de plus en plus difficile pour les femmes qui se détachent de cette pratique. Quand on a lancé "Ni putes, ni soumises" en 2006, nous dénoncions déjà ce phénomène. Et il a encore pris de l'importance. La violence qui se manifeste contre les femmes a pris énormément d'ampleur. Voyez ce qui se passe en Iran par exemple. Ou au Mali dont je suis originaire : les islamistes qui ont envahi le nord du pays en 2011 ont imposé le port du voile et lapidé dans la foulée. Il n'y a pas de pays islamiste sans imposition, au mieux, du voile, au pire, de la burqa. Je fais la distinction entre islam et islamisme, entre religion musulmane et intégrisme. En aucun cas le voile n'est une obligation.

Porter ou non un voile n'est-il pas une question de liberté ?

Une liberté se mesure à l'aune d'une autre liberté. La Belgique respecte énormément les libertés religieuses. Dans certains pays totalitaires de culture musulmane, par contre, on sait bien le sort qui est réservé à ceux qui ne suivent pas cette religion... Je pense donc que brandir l'atteinte à la liberté est une contorsion pour imposer son point de vue. D'autant que la liberté de religion reste totale dans la rue. C'est juste qu'elle n'a pas à s'afficher dans les services publics. Ceux-ci doivent être neutres afin que personne ne soit privilégié ni discriminé. C'est un prérequis fondamental. Et il n'y a qu'une solution pour fixer cela : une loi.

En fonction de l'actualité que nous vivons, le moment vous semble-t-il bien choisi pour rouvrir ce débat ?

C'est le moment justement. Tant qu'il y a débat, il y a ouverture. Il faut débattre maintenant et pacifiquement de l'immixtion du religieux dans la sphère publique, pour éviter que l'extrême droite s'empare du sujet en surfant sur la peur.